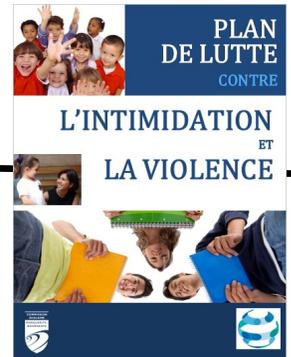




Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence



Lévis-Sauvé



Date: 30 mai 2022

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le 8 juin 2022. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible au secrétariat et vous pouvez trouver la version intégrale du plan de lutte sur notre site Internet <https://levissauve.ecoleverdun.com/>

Marie-Ève Lamothe, directrice

Actions réalisées en 2021-2022 :

- Bonification du système de renforcements du code de vie (enseignement explicite des comportements attendus auprès des élèves avec supports visuels—documents power point, af-fiches, vidéos)
- Renforcement des bons comportements avec un système d'émulation (remise de pièces d'or—récompenses classe et récompenses école)
- Poursuite de l'animation des différents programmes et ateliers auprès de tous les élèves: gestion des émotions, habiletés sociales, prévention de l'intimidation, communication bien-veillante, gestion du stress, sensibilisation à la différence et au TSA.
- Présentation des règles du code de vie aux élèves par la direction et le personnel enseignant dès le début de l'année scolaire et accompagnement en classe des TES pour la généralisation de l'application des règles du code de vie.
- Utilisation généralisée des corridors actifs comme stratégie de gestion des émotions.
- Utilisation des billets de communication pour favoriser la collaboration avec les parents.
- Formation de l'équipe-école sur la surveillance active.
- Présentation des résultats du SÉVEQ à l'ensemble du personnel.
- Révision du plan de lutte contre l'intimidation.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Impacts de nos actions:

- Milieu de vie encadré et sécuritaire. Le personnel intervient rapidement.
 - Perception du sentiment de sécurité à l'école par les élèves et le personnel très élevé (Sentiment de sécurité à l'école chez les élèves: 92%, chez les adultes: 89%)
 - Perception du climat relationnel et de soutien par les élèves et le personnel très élevé (Climat relationnel et de soutien pour les élèves : 86%, chez les adultes : 90%).
- 85% des élèves mentionnent « j'aime bien venir à cette école » et 91 % des élèves rapportent « j'ai le goût d'apprendre à cette école ».
- Meilleure utilisation des billets de communication comme outils de collaboration entre l'école et la famille
- Malgré la prévention et les interventions, la violence verbale (élève insulté ou traité de noms) est celle qui est la plus rapportée par les élèves.
-

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Actions prévues pour 2022-2023

- Poursuivre les actions réalisées en 2021-2022.
- Mise en place du nouveau Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- Réactivation du programme de médiateurs pour soutenir les élèves dans leur résolution de conflits sur la cour d'école.
- Poursuite de la présence des TES sur la cour de récréation. S'assurer de la continuité des interventions et de la transmission de la culture du milieu pour le nouveau personnel (TES et éducateurs du SDG).
- Établir un plan des animations d'intervention avec l'implication de la psychologue, de la psychoéducatrice et des TES.
- Maintien du système de renforcements de type SCP et enseignement explicite des règles du code de vie (pilote par le comité Code de vie).
- Formation continue pour tout le personnel.
- Mise en place d'une procédure pour clarifier les rôles et les actions des différents intervenants lors d'une situation d'intimidation (enquête et étapes à suivre).

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).